

Fabricant:

ATG Hand Care (Pvt) Ltd.
Spur Road 7- IPZ Phase 2
Kátunayake
Sri Lanka
Tel: +94 11 48 38 900
Fax: +94 11 22 53 887
info@atg-glovesolutions.com

adresse de contact dans l'UE:
Heilbronner Str. 150
70191 Stuttgart
Allemagne

Importateur:

DIFAC SAS
2 rue des Hérons
67960 ENTZHEIM
France
Tel: +33 3 88 78 96 78
Fax: +33 3 88 78 44 99
epi@difac.com

CONDITIONNEMENT

12(6*) Paires de gants (*MaxiDry® Zero™)

Ne pas vendre séparément. Si un distributeur décide de vendre ces gants séparément ou par lots plus petits, il lui incombera de fournir les informations légales et les instructions d'utilisation.

Les instructions d'utilisation sont disponibles sur notre site Web :
www.atg-glovesolutions.com

MaxiDry®
CONTROLLED PERFORMANCE™



HANDCARE™

GARANTIS SANS RISQUE
POUR LA PEAU



TESTÉS DERMATOLOGIQUEMENT PAR
LA SKIN HEALTH ALLIANCE



CONFORMES À LA
RÈGLEMENTATION REACH



ACCREDITÉS SELON
L' OEKO-TEX® STANDARD 100



PRÉLAVÉS AVANT CONDITIONNEMENT



www.atg-glovesolutions.com



www.atg-glovesolutions.com

CONFORMITÉ

Cat. II

CONFORMITÉ

ATG® déclare par la présente que ce type d'EPP est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable, le **règlement (UE) 2016/425**, et aux normes harmonisées pertinentes (EN). La documentation technique peut être consultée sur notre site Web <http://www.atg-glovesolutions.com> et la déclaration de conformité UE est disponible à l'adresse Web suivante <http://www.atg-glovesolutions.com/ce>.

EN Catégorie II - Risques moyens
<http://www.atg-glovesolutions.com/ce>.
 LISTE TYPE ET VALEURS DE PERFORMANCE

Attestation(s) d'examen EU délivré(e)s par :

TÜV Rheinland LGA Products GmbH(i.d. 0197), Tillystraße 2, 90431 Nürnberg, Germany:

Gants	Taille	Normes harmonisées / Niveau
MaxiDry® 56-424, 56-425, 56-427	5 - 12	EN ISO 21420:2020 EN 388:2016+A1:2018 - 4121A ISO 18889 - GR*
MaxiDry® Zero™ 56-451	6 - 11	EN ISO 21420:2020 EN 388:2016+A1:2018 - 4232B EN 511:2006 - 021 EN 407:2020 - X1XXXX

SATRA Technology Europe Ltd, NB 2777, Bracetown Business Park, Clonee, Dublin, D15 YN2P, Ireland:

Gants	Taille	Normes harmonisées / Niveau
MaxiDry® Zero™ 56-451	6 - 11	EN ISO 21420:2020 EN 388:2016+A1:2018 - 4232B EN 511:2006 - 021 EN 407:2020 - X1XXXX

UTILISATION (PROTECTION MÉCANIQUE)**Gants de travail CONTROLLED PERFORMANCE™ résistants aux liquides pour une protection en milieux huileux ou humide.**

MaxiDry® Zero™ offre une protection thermique supplémentaire jusqu'à -10°C. (haut activité). Résistance à la chaleur de contact +100°C (15 sec). Le classement général des gants ne reflète pas nécessairement la performance de la couche la plus externe. Les niveaux de performance concernent la zone de la paume du gant.

ATTENTION

Ne protège pas contre les liquides ni les produits chimiques*. Ne pas utiliser ces gants pour vous protéger de bords ou de lames dentés ou d'une flamme nue. Les gants ne doivent pas être portés s'il existe un risque d'enchevêtrement dans des pièces mécaniques en mouvement.

Si vous avez besoin de gants pour des applications exposées à la chaleur, vérifiez que ces gants sont conformes à la norme EN 407 et qu'ils ont été testés conformément à vos exigences.

Enfiler les gants: Lavez et séchez complètement vos mains avant d'enfiler les gants.. Avant toute utilisation, examinez les gants pour déceler le moindre défaut ou toute imperfection. Évitez de porter des gants endommagés, usés ou souillés (également à l'intérieur) de toute substance qui pourrait irriter ou infecter la peau et pourraient causer des dermatites. En présence d'une dermatite, il est impératif de consulter un médecin ou un dermatologue. Assurez-vous qu'ils sont bien ajustés. **Retirer les gants:** Lorsque vous retirez les gants, placez le bout de vos doigts dans la paume de l'autre gant. Retirez presque entièrement le gant. Faites la même chose pour l'autre main. Lorsque les deux gants sont quasiment enlevés, remuez les deux mains pour finaliser l'opération.

Après usage nettoyer les gants avec un tissu sec pour enlever tous les contaminants. S'ils doivent être réutilisés, s'assurer que la doublure interne puisse sécher avec facilité. Ces gants peuvent être lavés conformément aux instructions d'entretien figurant dans cette brochure. Pour de plus amples informations sur le choix, l'utilisation et les performances des gants, veuillez contacter ATG® (info@atg-glovesolutions.com) ou le fournisseur des gants.

* **Gants de protection pour applicateurs de pesticides - Les gants de la catégorie GR protègent uniquement les paumes des ouvriers qui entrent en contact avec des résidus de pesticides secs ou partiellement secs restant sur la surface des plantes après l'application du pesticide. Cette catégorie de gants n'est appropriée que pour les activités de rentrée où il a été déterminé que la protection des extrémités des doigts et du côté de la paume est suffisante.**

Il est recommandé de vérifier que les gants sont adaptés à l'usage prévu, car les conditions d'utilisation sur le lieu de travail peuvent différer des conditions de test, notamment en ce qui concerne la température, l'abrasion et la décomposition. Lors de l'utilisation de gants de protection, la résistance aux produits chimiques dangereux peut diminuer en raison des modifications des propriétés physiques. Le mouvement, l'accrochage, le frottement, l'abrasion due à un contact chimique, etc. peuvent réduire considérablement la durée de vie réelle. Pour les produits chimiques corrosifs, l'abrasion peut être le facteur le plus important à prendre en compte lors du choix de gants résistants aux produits chimiques. La durée du test n'est pas basée sur le temps d'application réel car le test de perméation est un test accéléré où la surface de l'échantillon est en contact constant avec le produit chimique testé, bien que la durée d'exposition puisse être plus longue lorsqu'on utilise une formulation diluée sur le terrain. La totalité de la surface n'est pas en contact permanent avec le produit chimique testé. Ces informations ne précisent pas la durée réelle de la protection sur le lieu de travail et ne font pas la distinction entre les mélanges et les produits chimiques purs. Produit chimique testé (K-hydroxyde de sodium 40 %).

En cas de contact direct avec des pesticides, changer immédiatement de gants. En cas de contact avec des pesticides par le biais de la zone non enduite des gants, la doublure peut être saturée de contaminant. Dans ce cas, retirer immédiatement les gants et se laver soigneusement les mains.

RECOMMANDATIONS D'UTILISATION**EXPLICATION DES PICTOGRAMMES**

	EN ISO 21420:2020 Exigences générales (classe de risque, taille, marquage, étiquetage, etc.) Informations fournies par le fabricant dans la notice destinée à l'utilisateur.
	EN 388:2016+A1:2018 Risques mécaniques A : Résistance à l'abrasion - nombre de cycles (Niveau 0-4) B : Résistance à la coupe par lame - Test de coupe - Indice (Niveau 0-5) C : Résistance à la déchirure - N (Niveau 0-4) D : Résistance à la perforation - N (Niveau 0-4) E : Résistance à la coupe TDM selon ISO 13997 - N (Niveau A-F) F : Protection contre les chocs selon la norme EN 13594:2015 - 0(N/POU=OUI)
	ISO 18889 (MaxiDry® 56-424, 425, 427) Schutzhandschuhe für Anwender von Pestiziden GR - Gants résistants aux produits chimiques avec protection partielle G1 - Gants résistants aux produits chimiques - risque faible G2 - Gants résistants aux produits chimiques - risque élevé
	EN 511:2006 (MaxiDry® Zero™ 56-451) Protection contre le froid A: Résistance au froid convection (0-4) B: Résistance au froid de contact (0-4) C: Imperméabilité à l'eau (0-1)
	EN 407:2020 (MaxiDry® Zero™ 56-451) Risques thermiques (Chaleur/Feu) A : Résistance à l'inflammabilité (0-4) B : Résistance à la chaleur de contact (0-4) C : Résistance à la chaleur de convection (0-4) D : Résistance à la chaleur de rayonnement (0-4) E : Petites projections de métal fondu (0-4) F : Grandes quantités de métal fondu (0-4)
	Contact alimentaire (MaxiDry® Zero™ 56-451) Ce symbole indique que les gants sont adaptés au contact alimentaire direct ou indirect. Veuillez consulter www.atg-glovesolutions.com pour déterminer si les gants sont adaptés au contact alimentaire.
	Date de production MM/AAAA
	Date d'expiration MM/AAAA

Des valeurs plus élevées indiquent une meilleure protection/résistance. Si l'indice de performance est un "X", soit le test n'est pas d'application, soit il n'a pas été réalisé. Il ne faut pas confondre la résistance à la perforation avec le transperçement causé par des pointes fines ou des aiguilles.

CONSTITUANTS / ALLERGIES

Certains gants sont susceptibles de contenir des constituants connus pour causer des allergies chez les sujets sensibles qui peuvent développer une irritation et/ou une allergie de contact. En présence d'une réaction allergique, il est impératif de consulter un médecin dans les plus brefs délais. SI VOUS SOUHAITEZ DAVANTAGE D'INFORMATIONS SUR LES SUBSTANCES ALLERGIQUES POTENTIELLES PRÉSENTES DANS NOS GANTS, Veuillez CONTACTER ATG® OU VOTRE REVENDEUR LOCAL.

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Stockage/Nettoyage: Conserver les gants dans leur emballage original dans un endroit frais et sec. Les protéger de la lumière directe du soleil, de la chaleur, de la flamme nue et de l'ozone. Les gants peuvent être lavés en lave-linge à 60°C (MaxiDry® 56-424,425,427), 40°C (MaxiDry® Zero™ 56-451), avec un détergent standard (3 lavages). Séchage naturel. **Les gants ne sont pas lavables en cas de manipulation de pesticides.** Les gants peuvent être utilisés jusqu'à la date d'expiration mentionnée sur le gant. La durée de vie du gant utilisé dépend du port et de l'abrasion. **Élimination/Déchets:** Les gants usagés risquent d'être contaminés par des agents infectieux ou d'autres matières dangereuses. Les éliminer en respectant la réglementation locale (l'autorité municipale) en vigueur en la matière. Pas de décharge ou d'incinération sans contrôle.

GARANTIE / LIMITES DES DOMMAGES

ATG® garantit que ce produit est conforme aux spécifications standard d'ATG® à la date de livraison aux distributeurs agréés. Sauf dans la mesure où cela est interdit par la loi, cette garantie remplace toute autre garantie, y compris toute garantie de convenance à usage particulier et la responsabilité d'ATG® se limite au prix d'achat du produit en question. Les acheteurs et les utilisateurs de ce produit sont réputés avoir accepté les modalités de cette garantie, dont les termes ne peuvent pas être modifiés par quelque accord verbal ou écrit que ce soit.